

# Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 11 juillet 2017

---

Les Canadiens ont déclaré plus de 635 000 agressions sexuelles en 2014. Les victimes de la grande majorité (87 %) de ces agressions étaient des femmes.

Parmi les trois types d'agressions sexuelles mesurées dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 7 agressions sexuelles sur 10 (71 %) étaient des attouchements sexuels non désirés, 2 sur 10 (20 %) étaient des attaques de nature sexuelle, et 1 sur 10 (9 %) était une activité sexuelle à laquelle la victime ne pouvait pas consentir (p. ex. parce qu'elle était sous l'effet d'une drogue, de l'alcool ou manipulée).

Les résultats de l'enquête révèlent qu'environ 22 agressions sexuelles ont été commises pour chaque tranche de 1 000 Canadiens de 15 ans et plus en 2014.

Des renseignements détaillés sont présentés dans un nouvel article de *Juristat* diffusé aujourd'hui sous le titre « [Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014](#) ».

## Le taux d'agressions sexuelles autodéclarées n'a pas varié, alors que les taux d'autres types de crimes sont en baisse

Le taux d'agressions sexuelles autodéclarées en 2014 n'a pas varié par rapport au taux observé 10 ans plus tôt en 2004. Il s'agit d'un contraste marqué par rapport à tous les autres types de crimes violents et sans violence mesurés au moyen de l'ESG sur la victimisation au cours de la même période. Par exemple, les taux de vols qualifiés et de voies de fait autodéclarés – les autres crimes violents mesurés dans le cadre de l'enquête – ont fléchi de 39 % et de 35 %, respectivement.

Alors que le taux d'agressions sexuelles autodéclarées n'a pas varié au cours de la période de 10 ans, le taux d'agressions sexuelles déclarées par la police a reculé de 20 % au Canada, ce qui montre que, en raison d'un éventail de facteurs, les données policières peuvent sous-estimer la nature et l'étendue des agressions sexuelles.

## Seule une faible proportion des agressions sexuelles sont portées à l'attention de la police

Comme par le passé, peu de victimes d'agression sexuelle se sont tournées vers la police. Plus précisément, 1 agression sexuelle sur 20 a été signalée à la police en 2014, une tendance qui n'a pas changé par rapport à 2004.

Parmi les raisons les plus souvent invoquées pour ne pas avoir signalé l'agression à la police figuraient le fait que, aux yeux de la victime, le délit était anodin et ne valait pas la peine d'être signalé (71 %), que l'événement était une affaire privée ou personnelle qui a été réglée de façon informelle (67 %), et que personne n'a été blessé pendant l'événement (63 %).

En outre, plus de 4 victimes d'agression sexuelle sur 10 (45 %) ont déclaré ne pas avoir signalé l'événement à la police parce que le fait de communiquer avec la police les embêtait. Des proportions semblables de victimes ne se sont pas tournées vers la police parce que, selon elles, la police aurait jugé que l'incident n'était pas assez important (43 %), parce qu'il n'y avait pas assez de preuves (43 %) et parce qu'elles croyaient que l'agresseur n'aurait pas été puni de façon adéquate (40 %).



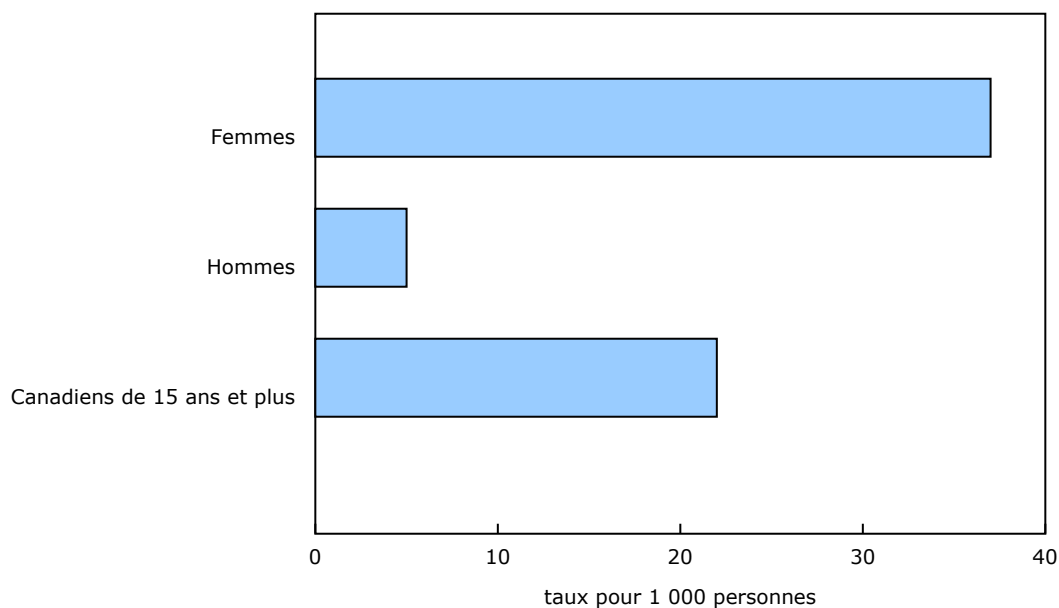
---

## Les agressions sexuelles sont plus fréquentes chez certains groupes

Les taux d'agressions sexuelles autodéclarées variaient. Dans l'ensemble, les hommes étaient beaucoup moins susceptibles que les femmes d'être agressés sexuellement. Chez les femmes, les taux les plus élevés d'agressions sexuelles ont été enregistrés chez celles qui évaluaient leur santé mentale comme étant « passable ou mauvaise » (204 pour 1 000 personnes) et celles qui disaient être homosexuelles ou bisexuelles (155), suivies des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans (134) et des femmes qui étaient étudiantes (127), Autochtones (113) et célibataires (108). Ces taux étaient tous significativement plus élevés que les taux globaux observés pour les femmes (37) et pour les hommes (5).

### Graphique 1 Agressions sexuelles autodéclarées, Canada, 2014

---

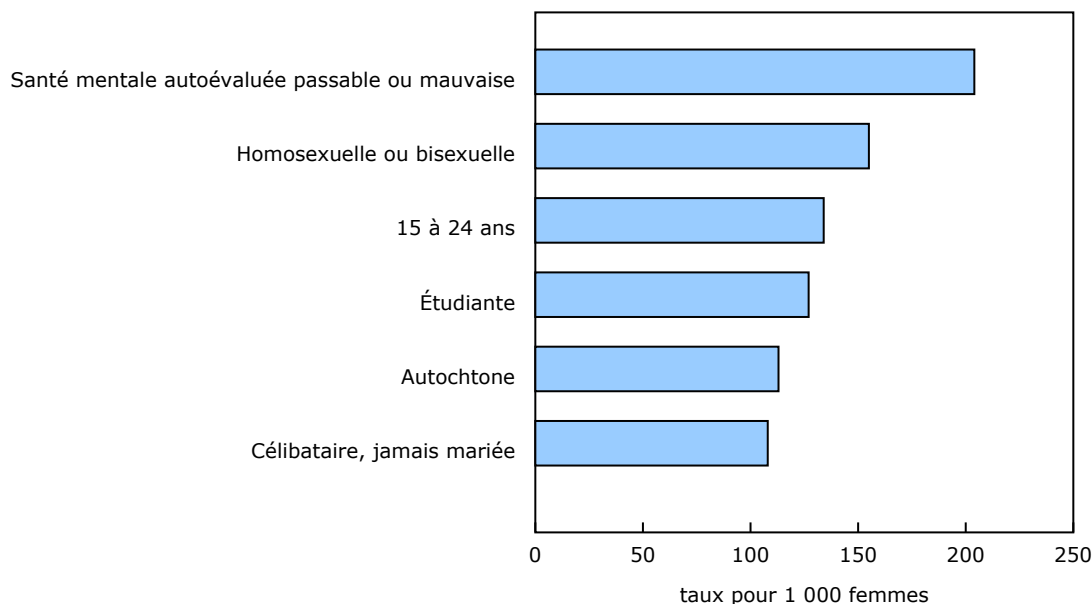


**Note(s) :** Les taux sont calculés pour 1 000 personnes de 15 ans et plus. Comprend les agressions sexuelles conjugales et non conjugales.  
**Source(s) :** Enquête sociale générale (4504).

---

## Graphique 2

### Agressions sexuelles autodéclarées chez les femmes, selon les caractéristiques de la victime, Canada, 2014



**Note(s)** : Les taux sont calculés pour 1 000 femmes de 15 ans et plus. Comprend les agressions sexuelles conjugales et non conjugales. La catégorie « Homosexuelle ou bisexuelle » comprend les femmes de 18 ans et plus. Tous les nombres sont statistiquement différents des estimations globales pour les femmes et pour les hommes ( $p < 0,05$ ).

**Source(s)** : Enquête sociale générale (4504).

### Le taux d'agressions sexuelles est plus élevé parmi les personnes qui ont subi de la violence pendant l'enfance

La violence pendant l'enfance – c'est-à-dire la violence physique ou la violence sexuelle subie avant l'âge de 15 ans et perpétrée par un adulte de 18 ans et plus – est reconnue comme étant un problème social grave qui peut avoir des conséquences pour les victimes jusqu'à l'âge adulte.

Les Canadiens qui avaient subi l'un ou l'autre type de violence étant enfants affichaient un taux d'agressions sexuelles plus de deux fois supérieur à celui des Canadiens qui n'avaient pas été victimes de violence pendant l'enfance (36 par rapport à 15 pour 1 000 personnes). Cette différence était plus prononcée chez les personnes qui avaient subi de la violence sexuelle durant l'enfance, comme en témoigne le fait qu'elles présentaient un taux environ quatre fois plus élevé que celui des non-victimes de violence sexuelle pendant l'enfance (70 par rapport à 17). Une différence a aussi été constatée entre les femmes et les hommes : parmi les personnes qui avaient subi l'un ou l'autre type de violence étant enfants, le taux d'agressions sexuelles était plus de six fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes (65 par rapport à 10).

### Une victime d'agression sexuelle sur six présente des symptômes associés au trouble de stress post-traumatique

L'agression sexuelle a toutes sortes de conséquences négatives chez la victime. Le plus souvent, les victimes ont déclaré s'être senties en colère (35 %) ou encore bouleversées, confuses ou frustrées (21 %) après l'agression. Une victime sur quatre (25 %) a déclaré avoir éprouvé de la difficulté à exercer ses activités quotidiennes par suite de sa victimisation. Environ une victime d'agression sexuelle sur six (15 %) a déclaré avoir subi au moins trois conséquences émotionnelles à long terme, ce qui révèle la possibilité de trouble de stress post-traumatique.

## **Les victimes d'agression sexuelle sont moins satisfaites de leur sécurité personnelle**

Les victimes d'agression sexuelle étaient, en général, moins satisfaites de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité. Elles étaient aussi moins susceptibles de se sentir en sécurité dans certaines situations – lorsqu'elles utilisaient seules le transport en commun une fois la nuit tombée, lorsqu'elles marchaient seules une fois la nuit tombée et lorsqu'elles étaient seules à la maison une fois la nuit tombée – comparativement aux personnes qui n'ont pas été agressées sexuellement et aux personnes qui ont été victimes de voies de fait.

Les victimes d'agression sexuelle étaient également moins susceptibles de déclarer vivre au sein d'une communauté accueillante. Elles étaient plus susceptibles de croire que le nombre d'actes criminels commis dans leur voisinage était plus élevé que dans les autres régions du Canada et que le nombre d'actes criminels avait augmenté dans leur voisinage au cours des cinq années précédentes. Les victimes d'agression sexuelle présentaient des degrés de confiance moindres envers leurs voisins et les étrangers, et avaient moins confiance en la police.

## **La majorité des auteurs d'agression sexuelle sont des hommes, agissent seuls et ont moins de 35 ans**

La presque totalité (96 %) des agressions sexuelles autodéclarées ont été perpétrées par une autre personne qu'un conjoint actuel ou ancien. Le plus souvent, les auteurs de ces agressions étaient des hommes (94 %), agissaient seuls (79 %) et avaient moins de 35 ans (68 %). En outre, les auteurs d'agression sexuelle étaient plus souvent un ami, une connaissance ou un voisin (52 %) qu'un étranger (44 %).

## Note aux lecteurs

### Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation)

Le rapport est fondé sur le cycle de 2014 de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la sécurité des Canadiens (victimisation). La population cible était composée de Canadiens de 15 ans et plus habitant dans les provinces, sauf les personnes vivant en établissement à temps plein. En 2014, l'enquête a également été menée dans les trois territoires en fonction d'un plan d'échantillonnage différent. En 2014, l'échantillon total comprenait 35 167 répondants des provinces et des territoires.

L'ESG de 2004 sur la victimisation a permis de recueillir des renseignements auprès de répondants des provinces seulement, alors que l'ESG de 2014 sur la victimisation a permis de recueillir des renseignements auprès de répondants des provinces et des territoires. Les données de 2014 du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont exclues lorsque des comparaisons sont établies avec les données de 2004.

### Agression sexuelle

L'ESG de 2014 sur la victimisation comportait les questions suivantes au sujet des agressions sexuelles :

**Attaque de nature sexuelle :** « Est-ce que quelqu'un vous a forcé(e) ou a essayé de vous forcer à vous livrer à une activité sexuelle non désirée, en vous menaçant, en vous maintenant en place ou en vous brutalisant? »

**Attouchements sexuels non désirés :** « Quelqu'un s'est-il livré à des attouchements sexuels non désirés sur vous, c'est-à-dire qu'il vous a touché(e), empoigné(e), agrippé(e), embrassé(e) ou caressé(e) contre votre gré? »

**Activité sexuelle à laquelle la victime ne pouvait pas consentir :** « Est-ce que quelqu'un vous a obligé(e) à vous livrer à une activité sexuelle à laquelle vous ne pouviez pas consentir, c'est-à-dire que vous étiez sous l'effet d'une drogue, de l'alcool ou manipulé(e) ou forcé(e) d'une autre façon que physiquement? »

### Agression sexuelle conjugale et non conjugale

En 2014, la presque totalité (96 %) des agressions sexuelles autodéclarées ont été commises par une autre personne qu'un conjoint actuel ou ancien.

La violence conjugale comprend les agressions perpétrées par un conjoint ou un conjoint de fait actuel ou ancien. Les renseignements sur la violence non conjugale sont recueillis pour chaque agression, tandis que les renseignements sur la violence conjugale sont recueillis pour l'ensemble des agressions subies par une victime et peuvent porter sur des incidents de violence non sexuelle.

La violence conjugale comporte souvent une victimisation répétée, et il serait trop contraignant de demander aux victimes de se souvenir de chaque agression qu'elles ont subie. Il n'est pas possible de fournir des détails au sujet d'un événement précis de violence conjugale. Pour cette raison, les caractéristiques des auteurs d'agression sexuelle et des agressions mêmes, les conséquences émotionnelles et physiques des agressions sexuelles et le signalement des agressions sexuelles dans le contexte de la violence conjugale sont exclus du présent article. Il est possible d'obtenir des renseignements portant expressément sur la violence conjugale, fondés sur les données de l'ESG de 2014 sur la victimisation, à la section 1 intitulée « [Tendances en matière de violence conjugale autodéclarée au Canada, 2014](#) » de la publication *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014*.

## Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4504.

L'article de *Juristat* « [Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014](#) » (**85-002-X**) est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).